

Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel Nouvelle-Aquitaine		
Conseil Scientifique Territorial de Poitiers		
Catégorie : Inventaire		Source de la saisine : État
Date de Dépôt : Sans Objet	Date d'examen: 28/01/2021	
Décision n° 2021-05		
Date de validation officielle : 28/01/2021	Objet : AVIS Validation des ZNIEFF de Poitou-Charentes	

Contexte de la demande

Eric Bruges et Timothée Vial de l'antenne Poitou-Charentes du secrétariat scientifique de l'inventaire des ZNIEFF (SSI N-A) présentent l'ensemble des ZNIEFF étudiées (11) et soumises à la validation devant le CST-P.

Dpt	N°	Nom	Type	C/A/S	Description sommaire	Surf (ha)	Groupe Intérêt
16	540003485	Forêt de Jarnac	1	A	Forêt sur sol argileux à alternance de phases d'engorgement et de dessiccation	662	Bota et Faune
16	540007641	Chaumes des Séverins à la Contrie	1	A	Ensemble de pelouses xéro-thermophiles calcicoles abritant la flore des chaumes charentaises	69	Bota et Faune
17	540007622	Forêt de Saint-Christophe	1	A	Chênaie pubescente sur calcaires localement marneux abritant une riche flore des ourlets.	65	Bota et Faune
17	540015661	Sablières de Thors	1	A	Ensemble de zones humides résultant d'une ancienne carrière de sables, à fort enjeu batrachologique.	7	Bota et Faune
17	540120017	Falaise de la Vitrierie	1	A	Falaise littorale basse sur calcaires durs à végétation aéro-haline et pelouses calcicoles xérophiles	14	Bota
17	540007590	Platrières de Nantillé	1	A	Pelouses marnicoles à fortes fluctuations saisonnières d'hydromorphie	15	Bota et Faune
17	540014473	Coteaux de Peuchauvet	1	A	Ensemble morcelé de pelouses calcicoles mésophiles sur calcaires marneux.	16	Bota et Faune
86	540004627	Coteau de l'Arrault	1	A	Pelouses sèches sur sables dolomitiques	14	Bota et Faune
86	540004630	Coteau de la Roche et grottes de Font-Serin	1	A	Pré-bois calcicole, prairie marécageuse et gîte à chiroptères	15	Bota et Faune
86	540120088	Pelouse du Ribalon	1	A	Pelouse xérophile sur sables dolomitiques	2	Bota et Faune
86	540003279	Vallée de la Dive à Couhé	1	A	Boisements feuillus sur coteau en exposition nord	56	Bota et Faune

Ces ZNIEFF ont fait l'objet d'une transmission aux rapporteurs départementaux, en amont du CST-P. Lorsque nécessaire, elles ont fait l'objet d'échanges entre l'antenne SSI et les rapporteurs jusqu'à la production de la grille d'analyse.

Les rapporteurs exposent au CST-P uniquement les ZNIEFF soulevant des questions ou problèmes, et les ZNIEFF en création. Les ZNIEFF n'appelant pas de remarques par les rapporteurs sont pré-validées par leur soin. Tous les éléments d'analyse par les rapporteurs sont capitalisés dans la grille d'analyse annexée à la décision.

Examen du CST-P

ZNIEFF sur le département de la Charente :

16 - Forêt de Jarnac

ZNIEFF actualisée en 2008. Les modifications concernent la suppression de la zone centrale qui correspond au pôle déchet, et l'ajout de deux boisements périphériques au sud-est qui présentent des enjeux similaires. La modification de surface est de +1ha (de 662ha contre 661ha).

JPS (rapporteur) : Site réactualisé, vérification des éléments patrimoniaux, toujours présent. Contours justifiés, donc validés. Inventaires de bonne qualité pour certains groupes. Éléments manquant sur d'autres groupes. L'exclusion du pôle déchet est justifiée, mais sujet à discussion. Ajout du milan noir (bien que pas espèce déterminante ZNIEFF) mais forte fréquentation de couples nicheurs qui pourrait le justifier.

Pôle déchet : cette zone présente ponctuellement un intérêt, car elle est attractive pour les amphibiens, zone de nourrissage pour certaines espèces. Mais pose la question d'intégrer une zone d'activité humaine dans une zone naturelle ?

Avis favorable

16 - Chaumes des Séverins à la Contrie

ZNIEFF étendue à la zone des Séverin, qui correspond à des pelouses typiques avec un important cortège de plantes patrimoniales

JPS : les modifications apportées au périmètre semblent cohérentes, mais il y a une discontinuité entre la partie ouest et la partie centrale, alors qu'à la photo on pourrait imaginer une liaison entre les deux.

Réponse SSI : le périmètre proposé concerne surtout les pelouses ouvertes car c'est là qu'il y a des enjeux forts. Pas de focalisation sur les zones de boisements.

JPS : la proposition de jonction serait de créer un corridor écologique entre les 2 parties.

SSI : une ZNIEFF de type 2 englobe la zone et joue ce rôle d'assurer la continuité. Le manque de continuité marque souvent l'absence d'espèces déterminantes ZNIEFF dans cet espace, cela fait partie des recommandations pour la légitimité des ZNIEFF.

Avis favorable

ZNIEFF sur le département de la Charente-Maritime :

17- Forêt de Saint-Christophe

Le périmètre est maintenu, car le boisement est resté stable.

ML : pas de remarque particulière, l'actualisation du périmètre est bien en adéquation avec les contours du site et les enjeux.

Avis favorable

17 – Sablière de Thors

Actualisation importante du contour faisant suite à des inventaires en 2018 (Nature environnement 17). Concentration du contour sur les enjeux amphibiens. Suppression des zones de cultures et étangs dégradés (cause de la réduction du périmètre). Importante population du Crapaud calamite. La surface diminue des 2/3. Ajout de 2 petites zones de sablières.

ML : pourquoi ne pas intégrer la lande/boisement entre les 3 différents patchs, notamment pour prise en compte de secteurs qui pourraient être utilisés par des amphibiens en hivers ?

Notamment l'importance de connecter les 2 petites sablières ajoutées, entre elles et avec le noyau principal.

SSI : il n'y a pas eut d'inventaire sur ses secteurs en hivers, ce qui poserait le problème de la justification de désignation de ces zonages, même si d'un point de vue biologique et fonctionnel, c'est understandable. Les inventaires correspondent aux contours actuels.

MB : manque de pertinence sur la proposition de cette ZNIEFF avec uniquement les habitats de reproduction, sans inventaire sur les habitats d'hivernage.

Avis partagé par CSPRN.

SSI : pb identique sur d'autres ZNIEFF avec enjeux amphibiens, par manque d'inventaires en période hivernale.

ML : il faudrait à minima relier les deux petites sablières.

SSI : la solution pourrait être l'ajout d'une ZNIEFF de type 2 englobante la ZNIEFF type 1.

MB : les premiers inventaires sur cette ZNIEFF sont assez anciens (avant 2001), comment sont notés les espèces qui sont non re-contactées par la suite ?

SSI : ces données restent dans le formulaire, mais sont alors classées dans « espèces autres », et non plus espèces déterminantes ZNIEFF car non recontactée depuis 2001.

Avis CSRPN : avis favorable sous réserve d'intégrer le boisement entre les 2 petites sablières.

Remarque hors réunion : modification du contour réalisé par SSI suite au CST-P (mail du 04/02/21). ZNIEFF validée par le rapporteur.

17- Falaise de la Vitrierie

Micro falaise avec liseron rayée espèce rare. Cortège d'espèces rares et patrimoniale, qui ont disparues.

ML : pas de commentaires particulier, actualisation du périmètre en adéquation avec la dynamique du site liée à sa position littorale.

Avis favorable

17-Platrières de Nantillé

Pelouses marnicoles avec points d'eau. Cortège floristique remarquable. Périmètre affiné, culture à l'ouest supprimée, ajout d'autres parties, concentration sur les pelouses avec points d'eau. Entité plus homogène. Découpe plus précise par rapport aux habitats en place.

ML : pas de commentaires particulier, actualisation du périmètre en adéquation avec les enjeux du site.

Avis favorable

17- Coteaux de Peuchauvet

Haute vallée de la Seugne. Périmètre recentré sur les zones qui sont encore en pelouse et les forêts fruticées qui sont en contact. Des zones en pins noirs ont été supprimées. Intérêt principalement floristique, dont orchidées.

Plus intérêt orthoptères.

ML : pas de commentaires particulier, la dégradation des milieux justifie la restriction du périmètre.

Avis favorable

ZNIEFF sur le département de la Vienne :

86 – Coteau de l'Arrault

ZNIEFF modifiée.

MG : les contours ont été réajustés par la suppression des secteurs urbanisés. Cortèges floristiques rares et protégées. Pas de remarques particulières. Une partie du site est gérée par le CEN NA.

YS : il serait utile d'avoir un résumé du volume global des surfaces supprimée/ajoutée. Cette information pourrait être ajoutée annuellement au bilan CSRPN.

MB : il serait aussi pertinent de faire un suivi qualitatif des grands types d'habitats ajoutés/supprimés.

La ZNIEFF rdy intégrée dans un site N2000 et une ZNIEFF de type 2

Avis favorable

86 – Coteau de la Roche et grottes de Font-Serin (avec suppression de la ZNIEFF Grotte de Font-Serin)

La grotte est un habitat déterminant et a été intégrée dans la liste des habitats déterminants. Le site est fortement perturbé par la fréquentation humaine et des activités de spéléologie (propriété UCPA). Une modification récente d'une ouverture a généré un courant d'air dans la grotte, qui dérange les chiroptères. Le site est en perte de fréquentation par les chiroptères, mais reste un habitat intéressant. Lors des derniers inventaires, il a été recensé 20 chiroptères.

Avis favorable

86 – Pelouse de Ribalon

Pelouses bien ouvertes, dans bon état de conservation. Pâturage. Très riche. La modification est une extension du périmètre. Pelouse sur sables dolomitiques.

MG : Pas de remarques.

Avis favorable

86 – Vallée de la Dive à Couhé (ex ZNIEFF bois de la Héronnière)

Il s'agit d'une extension, avec des enjeux floristiques. Coteaux boisés.

MG : pas de remarques, les modifications et extensions sont cohérents. C'est la seule station connue de reproduction de la grenouille rousse. Il s'agit quasiment du lieu de la source de la vallée de la Dive de Couhé.

Surface = 56ha.

Avis favorable

Dpt	N°	Nom	Type	C/A/S	Description sommaire	Validation CSRPN	Commentaires en CST-P
16	540003485	Forêt de Jarnac	1	A	Forêt sur sol argileux à alternance de phases d'engorgement et de dessiccation	Validée	
16	540007641	Chaumes des Séverins à la Contrie	1	A	Ensemble de pelouses xéro-thermophiles calcicoles abritant la flore des chaumes charentaises	Validée	Remarque sur la discontinuité du périmètre zone ouest et zone centrale.
17	540007622	Forêt de Saint-Christophe	1	A	Chênaie pubescente sur calcaires localement marneux abritant une riche flore des ourlets.	Validée	
17	540015661	Sablières de Thors	1	A	Ensemble de zones humides résultant d'une ancienne carrière de sables, à fort enjeu batrachologique.	Validée	Remarque sur l'ajout du boisement entre les 2 petites sablières. Vu entre SSI et rapporteur
17	540120017	Falaise de la Vitrierie	1	A	Falaise littorale basse sur calcaires durs à végétation aéro-haline et pelouses calcicoles xérophiles	Validée	
17	540007590	Platrières de Nantillé	1	A	Pelouses marnicoles à fortes fluctuations saisonnières d'hydromorphie	Validée	
17	540014473	Coteaux de Peuchauvet	1	A	Ensemble morcelé de pelouses calcicoles mésophiles sur calcaires marneux.	Validée	
86	540004627	Coteau de l'Arrault	1	A	Pelouses sèches sur sables dolomitiques	Validée	
86	540004630	Coteau de la Roche et grottes de Font-Serin	1	A	Pré-bois calcicole, prairie marécageuse et gîte à chiroptères	Validée	
86	540120088	Pelouse du Ribalon	1	A	Pelouse xérophile sur sables dolomitiques	Validée	
86	540003279	Vallée de la Dive à Couhé	1	A	Boisements feuillus sur coteau en exposition nord	Validée	

Décision du CSRPN N-A

Le président de séance propose au vote des membres présents et représentés les avis tels que décrits dans la grille d'analyse des ZNIEFF examinées.

La proposition est mise au vote : Pour : 29 ; contre : 0 ; Abstention : 0.

Le CSRPN N-A, réunion en CST-P, formule à l'unanimité une décision d'avis favorable à la validation des ZNIEFF telles que rapportées sur la Grille d'analyse.

Poitiers, le XX
Le vice-Président du CSRPN N-A



Michel METAIS